

A.D.L.T.P. 81
Société à responsabilité limitée
au capital de 24 000 euros
Siège social : 11 chemin des Ramonets
82000 MONTAUBAN
449 161 363 RCS MONTAUBAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 371 902,12 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	371 902,12 euros
A titre de dividendes aux associés	360 000,00 euros
Soit 300,00 euros par part	
Le solde	11 902,12 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 578 935,13 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 359 700,00 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 12 juin 2025.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de

28

référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

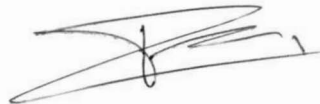
L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be a personal name or initials, followed by a horizontal line.



①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

Désignation de l'entreprise : ADLTP 81 1 2
Adresse de l'entreprise 11 Chemin des Ramonets 82000 MONTAUBAN Durée de l'exercice précédent * 1 2
Numéro SIRET * 4 4 9 1 6 1 3 6 3 0 0 0 3 0 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 4	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I) AA				
	Frais d'établissement * AB		AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
	Fonds commercial (I) AH	130 000	AI	130 000	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	Terrains AN	4 455	AO	364	4 091
	Constructions AP	42 485	AQ	1 545	40 940
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	619 222	AS	598 121	21 101
	Autres immobilisations corporelles AT	1 293 869	AU	856 080	437 789
	Immobilisations en cours AV		AW		
	Avances et acomptes AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
	Autres participations CU		CV		
	Créances rattachées à des participations BB		BC		
	Autres titres immobilisés BD		BE		
	Prêts BF		BG		
	Autres immobilisations financières * BH	8 000	BI		8 000
	TOTAL (II) BJ	2 098 030	BK	1 456 109	641 921
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements BL	31 007	BM		31 007
	En cours de production de biens BN		BO		
	En cours de production de services BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis BR		BS		
	Marchandises BT	1 334	BU	1 334	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	592 510	BY	22 715	569 794
	Autres créances (3) BZ	31 195	CA		31 195
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....) CD		CE		
	Disponibilités CF	444 474	CG		444 474
	Charges constatées d'avance (3)* CH	5 043	CI		5 043
Comptes de régularisation	TOTAL (III) CJ	1 105 563	CK	24 050	1 081 513
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif * (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	3 203 592	1A	1 480 159	1 723 433

Renvois : (1) Dont droit au bail : ☐ (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : ☐ CP ☐ (3) Part à plus d'un an : ☐ CR ☐
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : ☐ Stocks : ☐ Créances : ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise		ADLTP 81		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 24 000)	DA	24 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 400		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	567 033		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	371 902		
	Subventions d'investissement	DJ	60 426		
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	1 025 761	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	308		
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	189 770		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 429		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	263 126		
	Dettes fiscales et sociales	DY	229 618		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	9 421		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	697 672		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 723 433		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	584 713			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ADLTP 81		Néant ☐ *				
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		
					Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	20 060	FB	FC 20 060	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE	FF	
		FG	2 835 743	FH	FI 2 835 743	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 855 803	FK	FL 2 855 803	
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP 183 362	
	Autres produits (1) (11)				FQ 803	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 3 039 968
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS 5 603	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV (15 929)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 1 697 777	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX 22 053	
	Salaires et traitements *				FY 503 592	
	Charges sociales (10)				FZ 148 461	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} (14) \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA 149 431
						GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC 4 131
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD
	Autres charges (12)				GE 6 153	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 2 521 271
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG 518 696	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 46	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)					GP 46	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 9 579	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)					GU 9 579	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV (9 533)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 509 164	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ADLTP 81		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	750	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	13 582	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	14 332	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	45 882	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	45 882	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	(31 550)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	105 712	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 054 346	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 682 444	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	371 902	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP	320
			— Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	175 479
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
PENALITES ET AMENDES			25			
REGULARISATION TIERS			45 857	750		
QUOTE-PART SUBVENTIONS				13 582		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 723 433,15 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 371 902,12 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 25/04/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 130 000

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	130 000		130 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	130 000		130 000	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 2 098 030

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	130 000			130 000
Immobilisations corporelles	1 903 387	59 405	2 762	1 960 030
Immobilisations financières	8 000			8 000
TOTAL	2 041 387	59 405	2 762	2 098 030

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 456 109

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 309 441	149 431	2 762	1 456 109
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 309 441	149 431	2 762	1 456 109

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fond commercial	130 000	0	130 000	Non amortiss.
Agencements et aménagements de te	4 455	364	4 091	10 ans
Construcion sur sol d'autrui	42 485	1 545	40 940	de 15 à 20 ans
Materiel et outillage industriel	619 222	598 121	21 101	de 3 à 10 ans
Instal.gener.agenc.amgts	20 759	5 100	15 659	de 3 à 10 ans
Materiel de transport	1 266 502	846 184	420 318	de 1 à 10 ans
Materiel de bureau et materiel in	4 023	2 428	1 595	de 3 à 5 ans
Mobilier	2 584	2 367	217	10 ans
TOTAL	2 090 030	1 456 109	633 921	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 636 747

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	8 000		8 000
Actif circulant & charges d'avance	628 747	628 747	
TOTAL	636 747	628 747	8 000

3.4 - Provisions pour dépréciation = 24 050

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	1 334				1 334
Comptes de tiers	26 467				22 715
Comptes financiers					
Total	27 802				24 050

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 20 612

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	560
Autres créances	20 052
Disponibilités	
TOTAL	20 612

3.6 - Charges constatées d'avance = 5 043

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 24 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1200	20,00	24 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1200	20,00	24 000

4.2 - Etat des dettes = 697 672

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	190 079	77 119	45 940	67 019
Dettes financières diverses	5 429	5 429		
Fournisseurs	263 126	263 126		
Dettes fiscales & sociales	229 618	229 618		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	9 421	9 421		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	697 672	584 713	45 940	67 019

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 131 178

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	308
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	21 500
Dettes fiscales & sociales	107 072
Autres dettes	2 297
TOTAL	131 178

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6 - AUTRES INFORMATIONS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 20 612

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	560
Clients factures a etablr(4181000000)	560
Autres créances :	20 052
Rabais, remises, ristournes a obtenir(4098000000)	396
Org sociaux a recevoir(4387000000)	169
Etat produit a recevoir(4487000000)	5 085
Divers produits a recevoir(4687000000)	14 402
TOTAL	20 612

8.2 - Charges constatées d'avance = 5 043

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constateees d'avance(4860000000)	5 043
TOTAL	5 043

8.3 - Charges à payer = 131 178

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	308
Interets courus/prets(1688100000)	308
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	21 500
Fournisseurs - factures non parvenues(4081000000)	21 500
Dettes fiscales et sociales :	107 072
Dettes prov. congés payes(4282000000)	50 690
Dettes prov. repos compensateur(4282200000)	25 207
Charges sociales s/congés payes(4382000000)	17 795
Charges sociales s/repos compensateur(4382200000)	10 839
Autres charges a payer(4386000000)	1 045
Etat charges a payer(4486000000)	1 496
Autres dettes :	2 297
Clients avoirs a etablr(4198000000)	2 297
TOTAL	131 178